




Municipalité de Sainte-Élisabeth

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

- À sa séance ordinaire du 7 août 2017, la Municipalité de Sainte-Élisabeth a adopté le règlement numéro 305-16-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 305.
- Toutes les procédures prévues par la loi ont été suivies.
- En date du 11 septembre 2017, la MRC de D'Autray émet le certificat de conformité pour ledit règlement.
- Par cet avis, la municipalité annonce l'entrée en vigueur du règlement.

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce vingt-cinq (25) septembre deux mille dix-sept (2017).


Marie-Claude Couture, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Claude Couture, directrice générale de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 25 septembre 2017, entre 8 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 septembre 2017.


Marie-Claude Couture, directrice générale et
Secrétaire-trésorière